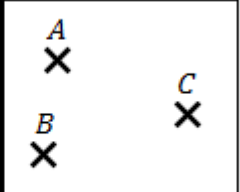
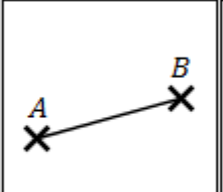
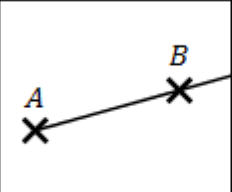
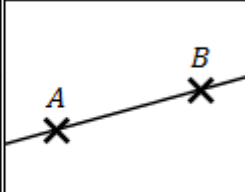


INTRODUCTION A LA GEOMETRIE

I. Points, segments, droites et demi-droites

	Point	Segment	Demi-droite	Droite
Représentation				
Symbole	$A, B \text{ et } C$	$[AB]$	$[AB)$	(AB)

Vocabulaire :

- (AB) est la droite passant par les points A et B .
- $[AB)$ est la droite d'origine A et passant par B .
- $[AB]$ est le segment d'extrémités A et B .

Remarques :

- Un segment est limité, on peut le mesurer à l'aide d'une règle graduée. La longueur du segment $[AB]$ se note AB . Par exemple, on peut écrire que $AB = 7 \text{ cm}$ (ne pas oublier l'unité !)
- Par contre, une droite est illimitée. On ne peut donc pas à fortiori la mesurer.
- Pour indiquer sur une figure que des segments ont la même longueur, on met sur chacun d'eux un symbole identique (exemple : un trait /, deux traits //, un cercle o,...)

Propriété :

- Par un point du plan, il passe une infinité de droites.
- Par deux points distincts, il passe une et une seule droite.

II. Appartenir, être aligné et milieu d'un segment :

Définitions :

Sur la figure ci-contre :

- Les points A , B et C appartiennent à la droite (d)

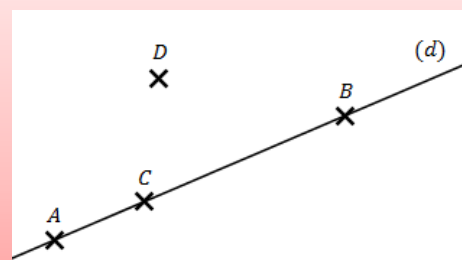
On note : $A \in (d)$, $B \in (d)$ et $C \in (d)$.

- Le point D n'appartient pas à la droite (d)

On note : $D \notin (d)$

- Des points sont alignés s'ils sont situés sur une même droite.

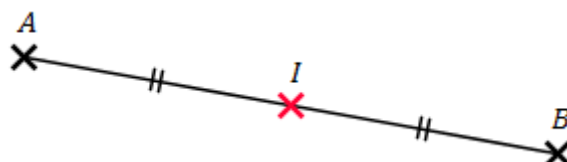
Exemple : A , B et C sont alignés sur la figure ci-contre



Remarque : deux points sont toujours alignés.

Définition :

Le milieu I du segment $[AB]$ est le point appartenant au segment $[AB]$ tel que les segments $[IA]$ et $[IB]$ aient la même longueur.



III. Cercles :

Définition :

Le **cercle** de **centre** O et de **rayon** r est l'ensemble de tous les points situés à la distance r du point O .

Cela est équivalent à dire que :

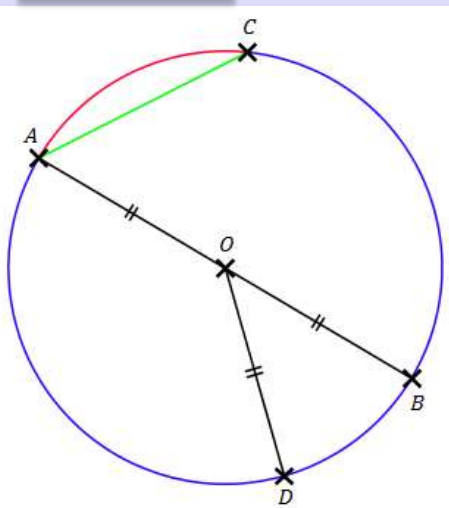
- ✓ Si un point M appartient au cercle de centre O et de rayon r alors $OM = r$.
- ✓ Si $OM = r$ alors le point M appartient au cercle de centre O et de rayon r .

Définition :

Dans un cercle, on définit :

- Un **rayon** est un segment joignant le centre du cercle à un point du cercle.
- Une **corde** est un segment joignant deux points d'un cercle.
- Un **diamètre** est une corde passant par le centre du cercle.
- Un **arc de cercle** est une portion de cercle comprise entre deux points du cercle.

Exemple :



- Les segments $[OA]$, $[OB]$, $[OC]$ et $[OD]$ sont des **rayons** du cercle
- Le segment $[AC]$ est une **corde** du cercle
- Le segment $[AB]$ est un **diamètre**
- On a dessiné en rouge un **arc de cercle** d'extrémités A et C , noté \widehat{AC}

Remarque : Attention, le rayon d'un cercle est un nombre tandis qu'un rayon d'un cercle est un segment.

Propriété :

Le centre d'un cercle est le **milieu** de tous les diamètres du cercle.

Conséquence : Tous les diamètres d'un même cercle ont la même longueur. Cette longueur, aussi appelée diamètre du cercle, est égale au double de son rayon.

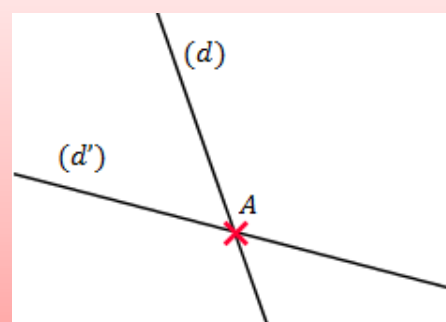
Remarque : Attention, le diamètre d'un cercle est un nombre tandis qu'un diamètre d'un cercle est un segment.

IV. Droites sécantes, droites perpendiculaires et droites parallèles :

1) Droites sécantes :

Définition :

Lorsque deux droites (d) et (d') se coupent se coupent en un point A , on dit que (d) et (d') sont deux **droites sécantes** en A et que A est le **point d'intersection** de (d) et (d') .

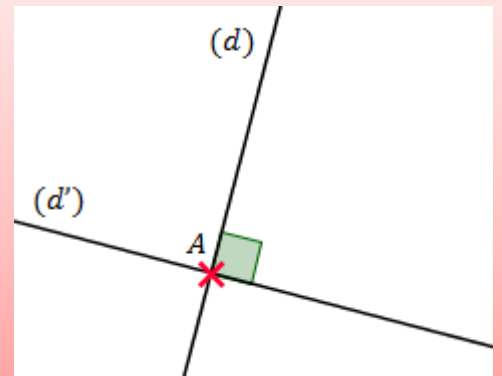


2) Droites perpendiculaires :

Définition :

Deux droites (d) et (d') sont **perpendiculaires** lorsqu'elles sont sécantes et qu'elles forment quatre angles droits.

On note alors $(d) \perp (d')$

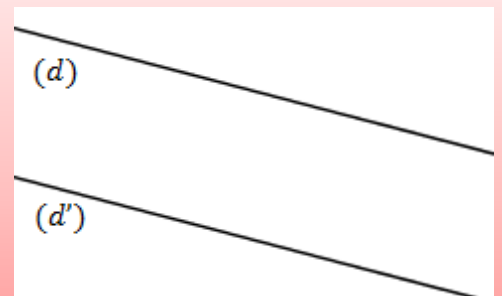


3) Droites parallèles :

Définition :

On dit que deux droites (d) et (d') sont **parallèles** lorsqu'elles ne se coupent pas.

On note alors $(d) \parallel (d')$



Remarque : Deux droites perpendiculaires sont sécantes mais deux droites sécantes ne sont pas toujours perpendiculaires.

Méthode :

Voir fiche méthode « Savoir construire de parallèles et de perpendiculaires à une droite donnée passant par un point donné. »

4) Propriétés : (Non exigibles)

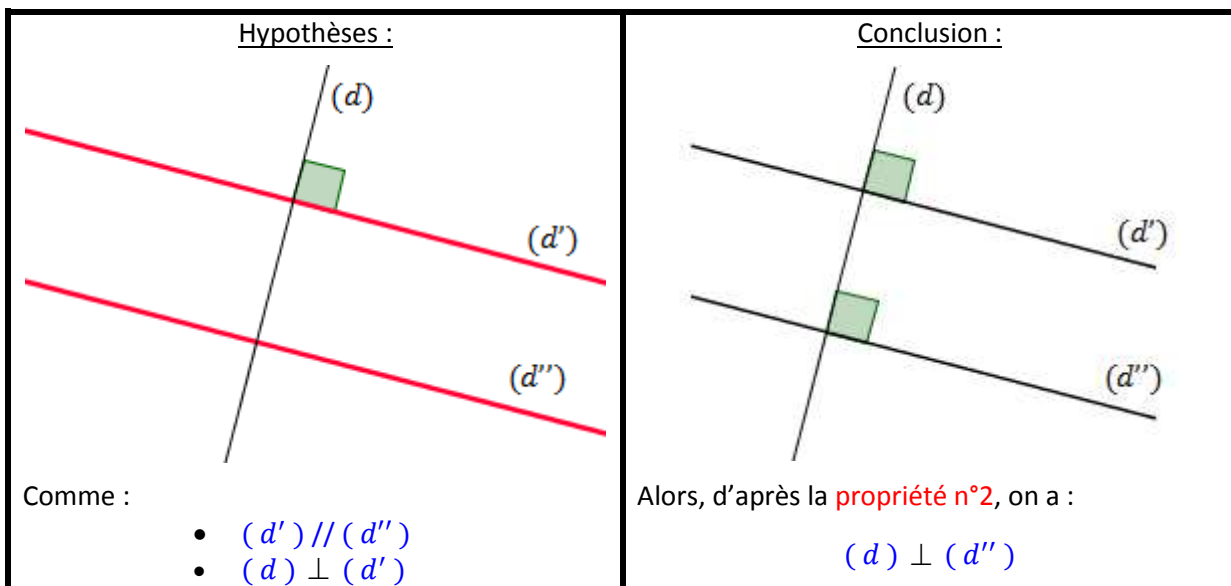
Propriété :

Si deux droites (d') et (d'') sont perpendiculaires à une même troisième (d) , alors les droites (d') et (d'') sont parallèles.

Hypothèses :	Conclusion :
<p>Comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> $(d) \perp (d')$ $(d) \perp (d'')$ 	<p>Alors, d'après la propriété n°1, on a :</p> <p>$(d') \parallel (d'')$</p>

Propriété :

Lorsque deux droites (d') et (d'') sont parallèles, toute perpendiculaire à la droite (d') est perpendiculaire à la droite (d'') .

**Propriété :**

Lorsque deux droites (d') et (d'') sont parallèles à une même droite (d) , on peut dire que les droites (d') et (d'') sont parallèles.